


**SERVITUDES**

-  Sites classés de protection des sites et monuments naturels (Mars des Echets site n°1 : 15.030.1171)
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux souterraines (avis de l'Etat des Vannes - DUP du 20/06/1996)
-  périmètre immédiat
-  périmètre rapproché
-  périmètre éloigné

ET : Plan d'alignement (31-01-1902)  
(NDA REPRÉSENTÉ)

-  I3 Canalisations de transport et de distribution de gaz
-  I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les interférences

-  PT3 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications (servitudes de 1,50m de part et d'autre)

-  T1 Servitudes relatives aux chemins de fer

**INFORMATIONS**

-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2

validées le 7 juillet 2005 par le conseil scientifique régional pour la protection de la nature

-  Station radio-électrique exploitée par l'Etat sans servitudes

-  propriété de l'Etat
-  A-152

-  Natura 2000 - zones protégées régionales
-  Zones importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)



maître d'ouvrage  
préfecture de l'Ain



Service Prospective Urbanisme & Rues  
Planification  
23 RUE BOURGMAYER  
69100 BOURG EN BRESSE CÉDEX  
03 78 31 00 00

# plan local d'urbanisme

## commune de Tramoyes

### plan de servitudes et d'informations

échelle : 1/5000  
date : 28 Mai 2010

